

# Une étudiante gabonaise amoureuse de Macron : Cazeneuve l'arrête !



*Une étudiante en droit Gabonaise de 29 ans est accusée d'avoir déstabilisé Emmanuel Macron : elle a été arrêtée Le ministre recevait des propositions de rencontre et des mails érotiques depuis le mois de septembre*

Macron et R2-D2 Cazeneuve ont fait arrêter par de super flics du SRPJ la jeune femme Gabonaise de 29 ans, qui "déclarait sa flamme au ministre de l'économie". Raciste, le Ministre ? Messages d'amour, photos érotiques : le ministre de l'Économie a déposé plainte. La jeune femme a été arrêtée jeudi. Dans la France de Hollande, de Valls, de Cazeneuve, il est désormais interdit d'aimer un Ministre, de lui déclarer sa flamme, lorsqu'on n'a pas le look de Julie Gayet.

C'est notre confrère le Midi Libre qui révèle l'affaire, voici une dizaine d'heures, dans l'édition informatique, et qui, sans intention malveillante, présente le ministre de l'économie comme un "bênet" qui ne sait pas bloquer une adresse internet. Du coup, une modeste étudiante a réussi à perturber le ministre de l'économie, par des messages

amoureux, dans ses activités quotidiennes au service de la France.

Le Midi libre écrit : “Le charme d’[Emmanuel Macron](#) a fait visiblement perdre la tête à une étudiante en droit, qui a été arrêtée par la police jeudi près de Montpellier. Car depuis des mois, cette Gabonaise de 29 ans envoyait des messages d’amour et des photos érotiques au [ministre de l’Économie](#), par mail, sur sa boîte personnelle. Datant de septembre, les premiers messages n’ont sans doute pas attiré beaucoup l’attention du ministre. Mais leur répétition et leur nombre ont fini par pousser Emmanuel Macron à déposer plainte le 16 février dernier.

*“C’étaient des mails dans lesquels elle lui déclarait sa flamme”*

Compte tenu de son rang, l’affaire a été confiée à la police judiciaire, qui a rapidement localisé l’auteur des messages : une habitante de [Juvignac](#), dans l’agglomération de Montpellier, qui a vu débouler jeudi après-midi les enquêteurs du [SRPJ](#). Une perquisition a été menée à son domicile, son ordinateur et son téléphone portable ont été saisis, et elle a été placée en garde à vue, pour “messages réitérés malveillants en vue de troubler la tranquillité d’autrui”.

*“Il s’agissait de messages à caractère érotique”*

Elle est depuis interrogée sur son comportement, et sur les raisons qui l’ont conduite à envoyer ces mails répétés à l’un des ministres les plus en vue du gouvernement de Manuel Valls. “Il s’agissait de messages à caractère érotique, c’étaient des mails dans lesquels elle lui déclarait sa flamme. Il y avait aussi des photos d’elle, dans le détail desquelles nous n’entrerons pas”, confie une source judiciaire jointe par téléphone.

Du côté des enquêteurs, la plainte du ministre et l’ordre d’arrestation sont confirmés, comme le fait que l’étudiante “ne présente aucune dangerosité particulière”. Reste que la décision a été prise de traiter la procédure comme il se doit dans la France en état d’urgence. “On ne peut tolérer qu’une personnalité publique soit harcelée par des messages

électroniques, fussent-ils d'amour." ajoutent les super flics chargés du dossier.

## **Egarement passager d'une fille amoureuse ?**

Avec leur zèle habituel, les magistrats du Parquet ont demandé que "la jeune femme soit également être examinée par un psychiatre, afin de déterminer si les manifestations de son coup de cœur ministériel relèvent d'un égarement passager ou d'une obsession plus inquiétante". Selon les conclusions de l'expert, elle pourrait se voir remettre une convocation au tribunal, ou une autre forme de sanction, type plaider-coupable.

Les magistrats du Parquet ont déclaré au Midi Libre que "selon la loi d'août 2014, qui réprime "[le harcèlement par la voie électronique](#)", elle encourt cependant jusqu'à un an de prison, et 15 000 € d'amende."

Ce 26 février 2016, dans l'après-midi, nous avons contacté le cabinet d'Emmanuel Macron pour une éventuelle réaction du ministre à sa réaction bizarre et aux mesures judiciaires disproportionnées. Réponse gênée de la collaboratrice de cabinet : "Nous allons peut-être vous surprendre, mais nous ne ferons aucun commentaire."

**Francis GRUZELLE**

**Carte de Presse 55411**

**Lire aussi ces articles qui constituent un complément d'information :**

<http://ripostelaique.com/ardeche-le-maire-dannonay-interdit-lislamiste-integrisme-omar-erkat.html>

<http://ripostelaique.com/migrants-lardeche-francis-gruzelle-denonce-mensonges-de-letat.html>

<http://ripostelaique.com/exclusif-orphelinats-galere-de-noel-enfants-places.html>

<http://ripostelaique.com/conditions-de-travail-prehistorique-a-grotte-chauvet.html>

<http://ripostelaique.com/france-quil-manque-plus-a-nos-politiques.html>

<http://ripostelaique.com/valence-quatre-spahis-protegeaient-mosquee-attaques-voiture-folle.html>

<http://ripostelaique.com/tantonville-les-migrants-arrivent-dans-le-chateau-cazeneuve-a-gagne.html>